

Honoraires de transaction partagés entre le vendeur et l'acquéreur

La délivrance d'une note est obligatoire

Prix de vente hors honoraires	Honoraires vendeur TTC (tva incluse au taux de 20%)	Honoraires acquéreur TTC (tva incluse au taux de 20%)
Jusqu'à 100 000 €uros	4%	4%
De 100 001 à 200 000€	3,5%	3,5%
De 200 001€ à 300 000€	3%	3%
De 300 001 à 500 000€	2,5%	2,5%
De 500 001€ et plus	2%	2%
Pour toutes transactions de terrain à bâtir, d'une transaction issue d'une division foncière (bâtie ou non bâtie), impliquant notamment l'intervention d'un géomètre	5%	5%
Pour toutes transactions d'immeuble non destiné à l'usage d'habitation (Box, place de parking, cave...)	1.000€	1.000€

Version du 1^{er} Janvier 2019

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Conseil VIP- 18-20 Avenue Arduouin 94420 Plessis-Tréville.

Tel. 01 45 93 16 16 – Fax. 01 45 94 91 91 – Email. conseilvip@orpi.com – Site internet ORPI. www.orpi.com/conseilvip

RCS Créteil 378959811 – SAS (Société par Actions Simplifiée) Au capital variable de 45.735€ - CPI 9401 2017 000 016 179/ CCI de Paris Ile de France

Garantie SOCAF – 26, Avenue de Suffren – 75015 PARIS – Montant Garantie 370000.00€

SIRET 378 959 811 00019 – APE 6831 Z



Orpi Conseil VIP
18/20 Avenue Ardouin
94420 LE PLESSIS-TRÉVISE
Tél : 01.45.93.16.16



BARÈME HONORAIRES 2020 (Applicable au 15/11/2020) HABITATION – MAISONS - APPARTEMENTS



Orpi VIP
58 Rue Jean Jaurès
94510 La Queue-en-Brie
Tél : 0186 700 600

HONORAIRES DE LOCATION

À LA CHARGE EXCLUSIVE DU BAILLEUR

	Zone très tendue	Zone tendue	Autres zones
Honoraires d'entremise et de négociation - Montant TTC	Forfait 150€ TTC	Forfait 100€ TTC	Forfait 100€ TTC

À LA CHARGE DU BAILLEUR ET DU LOCATAIRE

	Zone très tendue	Zone tendue	Autres zones
Honoraires visites preneur, constitution dossier, rédaction bail - Montant TTC	12,00€/m ²	10,00€/m ²	8,00 €/m ²
Établissement état des lieux - Montant TTC	3,00€/m ²	3,00€/m ²	3,00€/m ²

HONORAIRES PARKING

Gestion - Taux TTC	12%
Honoraires location, rédaction bail TTC	120 € /Locataire 120 € / Propriétaire

HONORAIRES ASSURANCE

Garantie loyers Impayés	2,2 % sur le quittancement
-------------------------	----------------------------



Magali MIKAL MI MIKAL
Responsable Gestion Locative
Tel : 01.45.93.16.16

HONORAIRES DE GESTION 7% TTC (sur les encaissements)

Appel et encaissement des loyers, des charges, des dépôts de garanties et établissement des quittances

Relance du paiement des loyers (simples, recommandés, téléphoniques)

Révision des loyers

Régularisation des charges

Gestion des travaux d'entretien, réparations urgentes

Établissement des comptes mensuels, réédition des comptes du mois

Décompte et restitution des dépôts de garantie

Suivi des diagnostics immobiliers

Suivi des congés des locataires / Etats des lieux de sortie

HONORAIRES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vacation horaire avec déplacement (suivi travaux, RDV expertise)
1^{ère} heure : 95,00 € TTC
Heure supplémentaire : 40,00 € TTC

Vacation horaire en agence (suivi administratif, contentieux, sinistre...) : 75,00€ TTC

Gestion des sinistres (rendez-vous d'expertise, relation syndic, appel en garantie des différentes compagnies d'assurances)

Gestion des gros travaux

Gestion des procédures contentieuses

Gestion des procédures de déplaçonnement du loyer lors du renouvellement de bail

Représentation en commission de conciliation

Estimation patrimoniale : 250 € TTC

Aide à la déclaration des revenus fonciers : 50,00€ TTC

Rédaction d'actes : 120,00€ TTC